Programme de la formation

délivrée par

IBEP Lorient – Rennes - Brest	ibep formation

Contenus

Module 1 - Prise en main de l'ordinateur

- *Démarrage, utilisation du clavier, de la souris*
- *Démarrer un programme, accéder à un document, sauvegarder*

Module 2 - Naviguer sur Internet

- *Qu'est-ce que le Web ?*
- *Visites chez les fournisseurs d'accès*
- *Les types de sites, la gestion des favoris*
- *Les téléchargements*
- *Les virus*

Module 3 - Communiquer avec Internet

- *Comment fonctionne le courrier électronique*
- *L'adresse électronique*
- *Créer une boîte aux lettres*
- *Envoyer et recevoir du courrier avec Outlook Express*
- *Les bases de la « net-écriture »*
- *Les blogs*
- *Les forums*
- *Les chats*

Module 4 - Rechercher avec Internet

- *Comment faire*
- *Les annuaires, les moteurs de recherche*
- *Les méta-moteurs*
- *Rallye sur le web*

Modalités

Description du fonctionnement de la formation

Le démarrage de la formation s'effectue dans le cadre d'un regroupement en présentiel.
Les apprenants sont inscrits sur notre plateforme *Moodle*.
La suite de la formation se fait à distance ou en présentiel selon le choix du stagiaire et ses contraintes matérielles.
La durée d'un parcours type est de quatre demi-journées.

Session de regroupement

Les entrées sont permanentes sur constitution d'un groupe minimum de 4 apprenants.

Accès aux ressources

La formation est réalisée en salle informatique avec un poste par apprenant.
L'accès aux ressources pédagogiques se fait sur la plateforme *Moodle* du site tic-ibep.

Lieux de formation prévus

Trois lieux de formation sont ouverts :
Lorient : 39, rue Paul Guieysse – 56100 LORIENT – 02 97 21 08 08
Rennes : 2, allée de la Bourgonnette – 35000 RENNES – 02 99 86 11 86
Brest : ZA Kergaradec, 47 avenue du Baron Lacrosse – 29850 GOUESNOU – 02 98 42 66 30

Accompagnement

L'accompagnement se fait sur nos sites, en face à face pédagogique et à distance par des rendez-vous individuels avec les formateurs.

Attestation

- Attestation de fin de formation délivrée à la fin du parcours par le centre de formation
- Un « Visa Internet Bretagne » délivré par le Conseil Régional Bretagne